

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Concession domaniale dans le cadre de la rénovation du site du Pavillon Chinois

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une concession domaniale à l'ASBL Palais Chinois, dans le cadre de la rénovation du site du Pavillon Chinois sis avenue Van Praet 44 à Bruxelles.

Le Conseil des ministres a approuvé la création d'une association sans but lucratif entre la Régie des bâtiments et le SPF Affaires étrangères afin de rendre possible la rénovation et la gestion du Pavillon Chinois à Laeken et autorisant la Régie des bâtiments à donner en concession le Pavillon Chinois à cette association.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be